



HAL
open science

Le refus, une stratégie de développement des collections muséales

Laurence Provencher st-Pierre

► **To cite this version:**

Laurence Provencher st-Pierre. Le refus, une stratégie de développement des collections muséales. Culture et Musées, 2022, Le musée de société aujourd'hui. Héritage et mutation (39), pp.191 - 211. 10.4000/culturemusees.8070 . hal-03694497

HAL Id: hal-03694497

<https://hal.science/hal-03694497>

Submitted on 13 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Culture & Musées

Muséologie et recherches sur la culture

39 | 2022

Le musée de société aujourd'hui. Héritage et mutation

Dossier

Le refus, une stratégie de développement des collections muséales

Refusal as a strategy for museum collections development

El rechazo, una estrategia para el desarrollo de las colecciones de museos

LAURENCE PROVENCHER ST-PIERRE

p. 191-211

<https://doi.org/10.4000/culturemusees.8070>

Résumés

Français English Español

En s'appuyant sur l'expérience de trois musées de société du Québec, cet article aborde le collectionnement muséal sous l'angle du refus. Il présente d'abord les défis qui conditionnent aujourd'hui le développement des collections et qui incitent les musées à orienter leurs pratiques autour de ce geste. Supportés par un discours refusant la fin des acquisitions, le refus de prendre et le refus de garder s'imposent comme des pratiques incontournables. Présenter le refus comme une modalité effective de développement des collections permet ensuite d'ouvrir la discussion sur les mécanismes ayant mené à son adoption et sur les positions institutionnelles qu'il éclaire. Si les pratiques de refus peuvent donner une image d'un musée de société détaché de ses collections, cette étude révèle plutôt son engagement envers la poursuite de leur développement.

Based on ethnological research conducted in three of Quebec's museums of society, this study approaches collecting practices from the perspective of the idea of refusal –that is, how contemporary collection making in these institutions is now characterized by a refusal to acquire and a refusal to preserve. Refusal is seen here as an effective strategy for museum collections development, encouraging a more reflexive and open discussion about how and why collections are created in the first place. Although refusal practices may suggest an institution's detachment from its collection making responsibilities, this study rather reveals its renewed commitment to acquisitions.

Basado en la experiencia de tres museos de sociedad de Quebec, este artículo aborda la colecta museística desde la perspectiva del rechazo, es decir, cómo las prácticas y adquisiciones de colecciones en esas instituciones se caracterizan por el rechazo a adquirirlas y conservarlas. Presentar el rechazo como una estrategia eficaz para el desarrollo de las colecciones, permite



abrir el debate sobre los mecanismos que conducen a su adopción al igual que sobre las posiciones institucionales que pone en evidencia. Pese a la imagen de un museo de sociedad distanciado de sus colecciones, que pueden dar las prácticas de rechazo, este estudio revela, ante todo, su compromiso con su desarrollo.

Entrées d'index

Mots-clés : musée de société, collection, collectionnement, refus, acquisition, aliénation

Keywords: museums of society, collection, collecting, refusal, acquisition, deaccessioning

Palabras clave: museo de sociedad, colección, colecta, rechazo, adquisición, alienación

Texte intégral

Introduction

1 Depuis leur création, les musées de société revendiquent un rapport particulier à l'objet. La place secondaire qu'y occupent les collections constitue une caractéristique fondamentale de leur démarche (Drouguet, 2015). Malgré cet élément constitutif de leur identité, les musées de société collectionnent. Même les institutions qui se sont montrées au départ les plus réfractaires à l'idée de collection ont rarement pu y échapper (Varine, 2017 : 191-192). Comme les autres types de musées, les musées de société sont des « machines accumulatives » (Mairesse, 2019) faisant face aujourd'hui à de multiples défis économiques, scientifiques et technologiques qui questionnent l'avenir de leurs collections (Jacobi, 2021). Nourris par leur ouverture au contemporain, leur sensibilité envers le patrimoine immatériel et leur idéal du musée participatif qui orientent leurs pratiques (Battesti, 2012 ; Chevallier, 2013 ; Delarge, 2018), les responsables de la conservation se retrouvent quotidiennement confrontés aux défis inhérents à la gestion des collections et aux choix faits par leurs prédécesseurs. Dans cette continuelle recherche d'un équilibre entre l'idéal et le possible, quelles sont aujourd'hui les modalités effectives de développement des collections dans les musées de société ?

2 Les collections muséales sont des ensembles dynamiques qui entremêlent le social et le matériel (Byrne *et al.*, 2011). Leurs constitutions résultent d'actions historiquement situées, produits de réalités socioculturelles, politiques, économiques et institutionnelles complexes (Bonnot, 2014 ; Svanberg, 2013). Le collectionnement¹ renvoie à des aspects peu visibles du travail en musée puisqu'il se déroule généralement à l'ombre de ce qui est exposé au public et des discours officiels des institutions (Coville *et al.*, 2016). La démarche ethnologique permet d'éclairer ces pratiques discrètes ainsi que l'expérience vécue par les acteurs qui y participent. Dans leur enquête sur les pratiques muséales au Royaume-Uni, Sharon Macdonald et Jenny Morgan utilisent cette approche afin de documenter le collectionnement et exposer les angoisses qui habitent les responsables des collections. Désormais engagées dans une « lutte contre la profusion », les institutions adoptent aujourd'hui une démarche qui prône un ralentissement de la croissance, voire la décroissance des collections (Macdonald & Morgan, 2018 ; Morgan & Macdonald, 2020). Les pratiques observées par ces deux auteures et visant à mieux contrôler le flux des acquisitions dépeignent une réalité qui dépasse les frontières du Royaume-Uni à l'heure où les appels à revoir les méthodes muséales se multiplient (Merriman, 2008 ; Wood *et al.*, 2017). Ces pratiques concordent aussi avec celles relevées dans le cadre d'une recherche doctorale consacrée aux pratiques quotidiennes de collectionnement dans les musées de société du Québec (Provencher St-Pierre, 2020), et dont découle cet article. Dégageant le développement des collections de la stricte acquisition, l'ouverture généralisée des institutions à un ralentissement de la croissance de leurs collections incite à aborder le collectionnement



dans une perspective inversée, soit celle du refus. Ce geste se retrouve aujourd'hui au centre des stratégies de développement des collections. Quelles conséquences cela pose-t-il aux musées de société ?

- 3 Pour aborder cette question, je propose d'envisager le refus comme un geste révélateur de l'attachement aux collections. Les gestes fondamentaux du collectionnement (acquérir, conserver, transmettre) renvoient tous à la notion d'attachement. Thierry Bonnot (2014) a démontré l'intérêt pour les sciences humaines à approfondir leur étude du rapport entre les humains et les objets (notamment les objets patrimoniaux et de collection) par l'analyse des attachements multiples, dynamiques et variés qui les relie. Il s'agit de documenter ces attaches et de « qualifier les types d'attachements » (Latour, 2000) en présence. Si on s'est surtout intéressé à la construction de ces liens d'attachement, l'angle du refus permet d'aborder la question de leur absence ou de leur rupture. Il devient alors utile de considérer la notion opposée, soit celle du détachement, et de l'appliquer au développement des collections des musées de société. Pour ce faire, l'analyse mobilisera les différents mécanismes de construction du détachement identifiés par les sociologues Frédéric Goulet et Dominique Vinck (2012) qui abordent le retrait comme un vecteur d'innovation et qui jettent ainsi les bases d'une sociologie du détachement tenant compte des absents, des manques et des retranchés.

Ethnologie du musée de société

- 4 Cet article prend comme point de départ une enquête ethnologique réalisée de septembre 2016 à décembre 2018 dans trois musées de société du Québec, soit un musée national, un musée régional et un musée communautaire. Terrains aux tailles, aux effectifs et aux moyens financiers variés, ceux-ci appartiennent tous à la vaste famille des musées de société. Plutôt que de souligner leurs différences, le projet de recherche visait d'abord à révéler leurs pratiques communes découlant d'enjeux et de défis partagés. Cette enquête empirique s'inscrivait dans le champ de l'ethnographie institutionnelle appliquée à l'étude du musée (Debary & Roustan, 2012 ; Monjaret & Roustan, 2012 ; Roustan, 2016). Elle s'appuyait sur un corpus de seize entretiens individuels et 69 journées d'observation réalisés auprès de treize employés étroitement impliqués dans la gestion quotidienne des collections. Les activités observées se déroulaient dans les coulisses des musées : dans les bureaux, les réserves, les salles d'exposition, à la cafétéria et chez des donateurs ; lors de travail individuel ou en équipe, de réunions et de déplacements.
- 5 Le premier terrain est le Musée de la civilisation de Québec, un musée d'État inauguré en 1988 et qui a profondément marqué la muséologie québécoise. Les innovations mises en place par son premier directeur, Roland Arpin, et son équipe sont devenues la norme des musées de sa catégorie. Lors de sa création, la loi sur les musées nationaux confie à ce musée la responsabilité de conserver et de mettre en valeur une collection d'ethnographie québécoise traditionnelle composée de quelques milliers d'objets, qu'il transforme graduellement en une imposante collection sociétale. On y conserve aujourd'hui une collection nationale composée de plus de 225 000 objets. Le deuxième terrain a été réalisé au Musée POP de Trois-Rivières. Précédemment nommé Musée des arts et traditions populaires, puis Musée québécois de culture populaire, il s'agit d'un musée régional inauguré en 1996 et qui adopte l'étiquette de musée de société au début des années 2000. Outre sa collection fondatrice d'environ 22 000 objets constituée par l'ethnologue Robert-Lionel Séguin, ce musée conserve aujourd'hui une collection multithématique qui s'est développée par les dons de plus de 200 donateurs depuis les années 1990. Le troisième terrain s'est déroulé à l'Écomusée du fier monde, une institution qui a su s'imposer dans le milieu muséal québécois et qui prend racine dans le territoire du Centre-Sud, un ancien quartier ouvrier de Montréal. Lors de sa création au début des années 1980, l'Écomusée n'avait pas de mission de



conservation. Toutefois, les projets participatifs qu'on y a présentés au fil des ans ont favorisé le développement graduel d'une collection aujourd'hui composée d'environ 2 500 objets et documents traitant de l'histoire de l'industrialisation et de la vie populaire dans le Centre-Sud.

- 6 En s'appuyant sur l'expérience de ces trois musées de société du Québec, cet article présente les défis qui conditionnent le développement des collections et qui incitent aujourd'hui les musées à orienter leurs pratiques autour de la notion de refus. Présenter le refus comme une modalité effective de développement des collections permettra ensuite d'ouvrir la discussion sur les mécanismes ayant mené à son adoption et sur les positions du musée de société qu'il éclaire. S'agit-il d'une forme de détachement de l'institution à sa fonction de conservation ou, au contraire, d'une réaffirmation de l'importance accordée à ce rôle pourtant secondaire du musée de société ?

Refuser la fin du collectionnement

- 7 Les enjeux qui affectent aujourd'hui le développement des collections sont multiples, et les défis qui en découlent confrontent quotidiennement les responsables des collections aux décalages entre l'idéal et le possible. Une première difficulté résulte du mode de constitution des collections. Au Québec, les musées de société sont des acteurs incontournables du paysage muséal (Bergeron, 2019), et leurs collections se développent majoritairement par les dons (Lachance, 2011 : 12 ; SMQ, 2012 : 47). La prédominance de ce mode de collectionnement s'explique en partie par l'absence généralisée de budget permettant de financer les nouvelles acquisitions. Les institutions ont plutôt recours à des mesures fiscales qui leur permettent d'encourager les donations grâce à l'émission de crédits d'impôt pour dons de bienfaisance. Le choix de mettre en place des incitatifs fiscaux destinés aux donateurs plutôt qu'une participation financière plus grande de l'État aux budgets d'acquisitions des institutions a inévitablement des répercussions sur le mode de collectionnement des musées puisqu'il renforce leur dépendance aux dons.
- 8 Le développement des collections souffre également de la place secondaire qu'on lui accorde dans l'organisation du travail. Bien que rattachée à une fonction fondamentale de la mission muséale, la gestion des collections n'occupe qu'une part marginale de l'horaire de travail, celui-ci étant soumis aux cycles rigides et réguliers des calendriers d'expositions. La difficulté à intégrer dans les tâches quotidiennes du temps dédié à la collecte et à la recherche non reliées à un projet d'exposition est un phénomène généralisé et largement dénoncé (SMQ, 2012 : 52). Les relations professionnelles, les tâches administratives et les diverses activités de médiation réalisées par le personnel des collections contribuent à une forme « d'émiettement des journées de travail » qui les détourne de certaines tâches traditionnellement prédominantes de leur sphère d'activité (Poulard, 2007 : 65-66). Dans ce contexte, le collectionnement se retrouve confiné à la gestion des offres de dons, renforçant ainsi l'état de relative dépendance aux donateurs. Or, les objets proposés en don ne correspondent pas toujours aux orientations que souhaiteraient adopter les responsables des collections. Afin de constituer des ensembles plus cohérents avec leur interprétation des objectifs d'une collection sociétale, certains musées s'engagent alors dans des pratiques de collecte plus dynamiques.
- 9 La mise en place de collectes participatives est un des moyens permettant aux institutions muséales de publiciser leurs intérêts pour certains types d'objets, de diversifier les profils de leurs donateurs et de constituer un bassin de propositions de dons correspondant à leurs attentes. Le Musée de la civilisation est l'une des institutions ayant expérimenté ce processus de collecte. En 2012, la conservatrice responsable du secteur des jeux et des jouets travaillait à l'adaptation d'une exposition française retraçant l'évolution des jeux vidéo depuis les années 1970². Devant la pauvreté de la collection nationale dans ce domaine, la nécessité d'actualiser ce secteur



lui apparaît comme une évidence. Elle propose la mise sur pied d'une collecte participative, première expérience du genre dans cette institution³, qui permettra l'acquisition de quatorze consoles et de 38 jeux vidéo. Pour la conservatrice, le processus de collecte s'étire sur plusieurs mois pendant lesquels se succèdent le travail d'inventaire de la collection, la préparation d'une liste des objets recherchés, la mise en place d'un processus participatif, l'appel aux dons, la gestion des propositions, la sélection puis la procédure d'acquisition. Bien que cette expérience participative corresponde à un idéal pour les musées de société, la mise en application d'une telle démarche exige un investissement de temps et d'énergie qui freine l'institution dans son désir d'en faire une méthode de collecte récurrente.

10 Sensible à la notion de participation dans l'ensemble de ses activités de diffusion, l'Écomusée du fier monde a lui aussi choisi d'appliquer cette valeur à son collectionnement en développant la notion inédite de collection écomuséale. Par celle-ci, l'institution propose d'aborder la collection « comme un mode de préservation d'un patrimoine ciblé, dont la protection passe par d'autres procédés que celui de l'appropriation et de la mise en réserve » (Binette & Romano, 2015 : 169). Son développement s'appuie sur des pratiques qui remplacent l'acquisition par une procédure de désignation (Ecomusée du fier monde, 2011). Éliminant la figure du donateur, le développement de la collection écomuséale s'appuie sur un processus de consultations publiques permettant aux citoyens et aux citoyennes du quartier de suggérer de nouvelles désignations. La propriété et la possession de l'élément désigné ne reviennent pas à l'institution qui s'engage plutôt dans la promotion, la médiation et la transmission de celui-ci⁴. Si cette formule originale a l'avantage d'éviter la dépendance aux dons, il s'agit d'une alternative imparfaite puisque le développement de la collection demeure soumis aux programmes de subventions permettant à l'Écomusée l'embauche ponctuelle d'une ressource y étant consacrée.

11 Outre la dépendance aux dons, l'horaire de travail et les exigences des démarches participatives, le collectionnement des musées est continuellement confronté à la réalité de la pratique, tels les enjeux d'espaces de réserves, le sous-financement des institutions muséales et l'augmentation des coûts de la conservation. Ces contraintes rendent le développement cohérent des collections difficile. Les positions théoriques et les objectifs généraux des musées de société s'estompent derrière une gestion souvent « à la pièce » des offres de dons. Si des enjeux sociaux actuels comme la disparition prévisible des communautés religieuses, la dématérialisation de la culture ou la pandémie de Covid-19 peuvent entraîner des prises de position institutionnelles sur la collecte du patrimoine religieux, de l'éphémère ou du contemporain, celles-ci apparaissent comme une réaction à un contexte plutôt qu'une initiative découlant d'une réflexion sur le concept de musée de société. L'adoption de pratiques de collecte proactives ou le développement de politiques spécifiques font figure d'exceptions. D'ailleurs, ces expériences ne débouchent que rarement sur des pratiques systématiques et demeurent dépendantes de la disponibilité des ressources nécessaires à leur mise en application.

12 Le poids de ces multiples contraintes pèse lourdement sur le développement des collections. Malgré ces freins, une certitude se dégage avec force du discours et des gestes des conservateurs et des conservatrices, soit la conviction profonde que la collecte ne peut s'arrêter. Si les défis compliquent quotidiennement leur travail, cesser les acquisitions est inconcevable :

« Il faut assumer nos responsabilités de musée ! Et on répond à certains besoins aussi quand les gens nous amènent des choses... Même si, physiquement, on n'est pas équipés pour accueillir encore beaucoup d'objets. [...] C'est sûr qu'on n'est pas très proactifs, mais on ne veut pas arrêter de collectionner non plus ni d'enrichir nos collections » (responsable des collections, Écomusée du fier monde, 16 novembre 2017)⁵.



« On ne peut pas s'arrêter là. Il faut que l'on continue. Il faut qu'il y ait quelque chose qui se passe. Il y a une continuité là-dedans. Il faut l'assurer cette continuité, malgré tout » (conservatrice, Musée de la civilisation, 7 février 2018).

« Une collection, il faut que ça grandisse. Il faut que ça se resserre. Il faut que ça évolue. Il ne faut pas regarder une collection et dire que c'est fini, qu'on n'acquiert plus. [...] Les années avancent. La culture change. Les gens changent. La société change. C'est en évolution. Si [le musée devenait] un centre d'exposition, je ne serais plus ici. Je n'aurais plus ma place ici » (conservatrice, Musée POP, 30 novembre 2017).

- 13 S'il est possible pour les conservateurs et les conservatrices de commenter les modes d'acquisition, d'interroger les méthodes de collecte, de critiquer l'état de dépendance aux dons dans lequel ils se retrouvent, ou de soulever des doutes quant à la pertinence d'un objet acquis par le passé, l'acquisition elle-même, en tant que geste, n'est jamais contestée. Toute leur démarche s'articule autour de deux convictions qui apparaissent indiscutables : une collection croît et un conservateur acquiert. Cette certitude entraîne une conclusion à la fois consensuelle et déterminante pour la suite des collections muséales : si la finitude des ressources monétaires, humaines et spatiales disponibles est incontestable et que la fin des acquisitions ne peut être envisagée, le développement des collections se doit désormais de s'inscrire dans une approche renouvelée du collectionnement.

Refuser de prendre et refuser de garder

- 14 Le renouvellement des pratiques de collection se concrétise par l'adoption de deux stratégies complémentaires. La première renvoie au resserrement des acquisitions. Le refus d'acquérir un objet n'est pas un geste nouveau de la pratique muséale. Il est fréquemment posé par les responsables des collections (Miller, 2018b : 59) et assure le bon fonctionnement du processus de muséalisation (Gob, 2009). Toutefois, il s'inscrit aujourd'hui dans une tendance qui consiste à mieux contrôler le flux des acquisitions (Macdonald & Morgan, 2018). La surabondance d'objets (acquis ou à acquérir), les défis de gestion inhérents à cette situation et la remise en question des pratiques qu'elle entraîne ne sont pas exclusifs aux musées de société, mais les concernent directement (Wood *et al.*, 2017). En effet, la nature et la mission de leurs collections font en sorte que la question du refus s'y pose de manière plus aigüe. Devant l'élargissement presque infini de leurs champs d'intérêt combiné aux difficultés multiples qui freinent le développement de leurs collections, le projet d'une collection représentative du dynamisme de la société d'hier et d'aujourd'hui semble devenir inatteignable sans un changement majeur de leurs manières de faire (Janes, 2009). Le refus apparaît comme un pas dans cette direction.
- 15 Les trois musées étudiés appliquent tous depuis quelques années un resserrement général de leurs collections, en visant une diminution du nombre d'acquisitions réalisées annuellement, en appliquant plus strictement leurs processus de sélection, voire en instaurant un moratoire pour une période prédéterminée. Le resserrement des acquisitions ne représente néanmoins qu'un premier pas dans cette démarche visant à ralentir la croissance d'une collection pour en assurer la survie. Pour les institutions qui choisissent de s'engager dans la deuxième étape, les défis sont encore plus grands puisque le refus de prendre est alors jumelé à un refus de garder. Au Québec, comme dans le reste du Canada et aux États-Unis, l'aliénation est une pratique permise qui s'effectue selon les règles établies par chaque institution. Elle est d'ailleurs encouragée lorsqu'elle permet d'assurer la cohérence d'une collection (Corbo *et al.*, 2013 : 119). Si 75 % des musées québécois possèdent une politique d'aliénation (SMQ, 2014 : 14), nombre d'entre eux se sont donné le droit d'aliéner sans en avoir jamais ressenti le besoin. Pour d'autres, l'aliénation est devenue une préoccupation et est passée au cours des dernières années de lointaine possibilité à nécessité à court terme.
- 16 Au Musée POP, le désir de recentrer la collection par l'aliénation de certains objets jugés superflus était un souhait entretenu par la conservatrice depuis son embauche. Elle remettait alors en question la pertinence de conserver dans les réserves des objets incomplets, en mauvais état, surreprésentés ou considérés comme extérieurs à la



mission du Musée. Or, la mise en place d'un projet d'aliénation nécessite un engagement institutionnel ferme. Ce n'est que quatre ans plus tard, au moment où un projet de déménagement de la réserve arrive sur sa table de travail, que cet intérêt pour l'aliénation peut se concrétiser. Ainsi, bien que la conservatrice ait manifesté très tôt aux dirigeants de l'institution son désir de retirer des objets de la collection afin de la rendre plus cohérente avec sa vision d'un musée de société, ce sont des contraintes spatiales et budgétaires qui ont amené la direction à prendre position sur le sujet et à aller de l'avant avec un processus de tri appliqué à l'ensemble du contenu de la collection.

17 Le Musée de la civilisation a lui aussi révisé son approche de l'aliénation au cours de ces toutes dernières années. Théoriquement possible, l'aliénation y a longtemps été perçue comme un aveu d'échec et une menace à la légitimité muséale (Gendreau, 2000). Comme la majorité des musées québécois, on s'y était peu intéressé par le passé. Or, une modification législative a favorisé un changement d'attitude institutionnelle devant cette pratique controversée. En 2017, l'entrée en vigueur de la loi modernisant la gouvernance des musées nationaux impose aux musées d'État de nouvelles règles en matière de gestion des collections. Les institutions ont désormais l'obligation de posséder une politique de gestion des collections qui doit inclure une politique relative à la gestion des espaces de réserves. Le Musée de la civilisation s'engage alors dans une réflexion sur les mécanismes d'optimisation de l'espace qui l'amène à faire de l'aliénation la deuxième stratégie à appliquer en cas de saturation des réserves, derrière le resserrement des acquisitions (Musée de la civilisation, 2017a).

18 Les appels à une meilleure cohérence des objets de la collection, à une gestion efficiente des espaces de réserves et à une diminution des coûts liés à la conservation ne sont que quelques exemples des multiples motifs qui incitent aujourd'hui les institutions muséales à s'ouvrir à l'aliénation (Miller, 2018a : 19-42). Depuis une dizaine d'années, la question de l'aliénation dans les musées est réévaluée à la lumière d'arguments étymologiques, pratiques, économiques, éthiques et muséologiques (Mairesse, 2010b) qui invitent, malgré les tabous tenaces rattachés à cette pratique (Gammon, 2018), à repenser « the Rembrandt rule », soit cette idée que tout objet de musée doit être considéré comme précieux et irremplaçable (Vaughan, 2008). Bien que la nature des objets conservés dans les musées de société semble favoriser cette remise en question, l'aliénation, comme l'ensemble des gestes de refus, demeure un sujet délicat.

19 En effet, si le refus d'un objet offert en don et le refus de conserver un objet précédemment acquis s'imposent comme deux stratégies désormais incontournables du développement des collections, leur mise en application renvoie à des gestes contre-intuitifs et sources de malaise pour ceux et celles chargés de les exécuter. Plusieurs éléments participent à cet inconfort. L'un renvoie à « la logique du don » (Mairesse, 2010a), essentielle aux musées. Comme l'expliquent Jacques T. Godbout et André Caillé, spécialistes du don dans les sociétés modernes, le don est plus qu'un geste. Il forme un système de relations sociales. Refuser un don se traduit alors comme un refus à s'engager dans une relation (Godbout & Caillé, 1995). Pour un musée, il s'agit d'une position particulièrement délicate à adopter dans un contexte où le développement de ses collections s'appuie directement sur les donations. Chaque refus confronte le conservateur ou la conservatrice à la personne qui souhaite donner et à son objet non désiré.

« C'est difficile de faire ça. Ce sont des êtres humains. Ce sont des objets qui font partie de leur patrimoine familial, qui ont une valeur émotive. De se faire dire non par le Musée de la civilisation, ce n'est pas évident non plus. Il faut développer des formules diplomatiques. Et les gens nous rappellent des fois. Et on prend les appels. On répond à tout le monde. Des fois, ce sont des choses comme des gens qui ont collectionné des cendriers toute leur vie... Il faut que je leur fasse comprendre que... ou, des fois, je les redirige [vers d'autres institutions]. Mais, tu sais, on est tous dans la même situation. C'est bien malheureux, mais on ne peut



pas conserver le patrimoine de l'humanité » (conservatrice, Musée de la civilisation, 16 janvier 2018).

- 20 Alors que le refus d'acquiescer apparaît comme un geste désagréable à exécuter, celui, même hypothétique, de devoir annoncer à un donateur l'aliénation de son objet semble inconcevable. L'inconfort découle d'un sentiment de confiance rompue. En acceptant une offre de don, les responsables des collections s'engagent dans une relation avec le donateur à qui on promet en quelque sorte de conserver son objet à perpétuité. C'est ce qu'illustre cet échange lors d'une visite au domicile d'un donateur.

Donateur : « Vous, vous gardez ça combien de temps ?

Conservatrice : – Toujours.

Donateur : – Ah. Je me demandais si... je ne sais pas... si après cent ans...

Conservatrice : – Non, non ! Pour toujours. »

- 21 À aucun moment, dans un processus d'acquisition, un retour sur l'engagement du musée à conserver l'objet n'est envisagé. Dès lors, l'aliénation représente un point de rupture et une menace à tout le système de donation de l'institution. Qui voudra donner à un musée qui aliène ? À cette inquiétude s'ajoute le fait que, pour ceux et celles en poste, aliéner implique en quelque sorte de défaire le travail de leurs prédécesseurs, comme le souligne celle-ci :

« Tous les objets de collection ont une valeur. On les a acquis pour une raison. On peut les regarder avec notre regard d'aujourd'hui, mais s'ils sont dans la collection, c'est parce qu'ils répondaient à quelque chose d'important et qui a fait en sorte qu'ils se retrouvent là. Aujourd'hui, on n'est pas là pour juger du travail des gens qui nous ont précédés, je pense » (conservatrice, Musée de la civilisation, 19 mars 2018).

- 22 Son collègue abonde dans le même sens :

« Ça veut dire qu'on revient sur ce que des professionnels ont fait avant nous. Il y avait une raison pour laquelle ils ont choisi de les intégrer. Pourquoi, aujourd'hui, ces raisons ne sont plus valables ? Il faut quand même se poser la question » (conservateur, Musée de la civilisation, 15 février 2018).

- 23 Sous cet angle, la collection apparaît comme un héritage légué par les professionnels qui les ont précédés et auquel ils contribuent eux-mêmes. Jusqu'ici, il était possible d'exprimer un désaccord devant certaines acquisitions réalisées dans le passé. La présence en réserves de ces objets était interprétée comme le résultat d'une façon de collectionner passiviste et sur lequel on ne pouvait plus agir. Or, le refus de garder correspond aujourd'hui à ouvrir une brèche dans ce discours et à se donner le droit d'agir sur le travail d'autrui. Par extension, c'est aussi accepter de soumettre son propre travail à l'évaluation de ceux et celles qui nous remplaceront plus tard. Tous ces éléments contribuent à garder les pratiques de refus dans le registre des gestes inconfortables. Alors, comment se sont-ils imposés comme la meilleure position à adopter ?

Développer par retrait : attachements et détachements

- 24 En s'appuyant sur le geste du refus, le développement actuel des collections dans les musées de société apparaît comme une forme « d'innovation par retrait ». Définies par Goulet et Vinck, ces innovations ont la particularité « d'être fondées sur la réduction d'une pratique ou le retrait d'un artefact donné » (Goulet & Vinck 2012 : 195).



« [Elles se caractérisent par] le fait qu'elles sont associées au développement d'une rhétorique du "mieux" par le "moins de" et le "sans", appelant à "raccourcir", "réduire", "diminuer" ou "supprimer" la présence de certaines entités, et qu'elles

visent à détacher les acteurs, dans leurs pratiques et modes d'organisation, de ces dernières » (*ibid.* : 197).

25 L'innovation par retrait mobilise différents mécanismes de détachement, et c'est par ceux-ci qu'un élément, parfois emblématique d'un métier ou d'une profession, peut être remis en question, modifié ou remplacé. Un de ces mécanismes consiste à créer de nouvelles associations et à recadrer des discours, des pratiques ou des perceptions de manière à rendre indésirable une entité qui jusque-là allait de soi (*ibid.* : 204-209). D'autres s'appuient sur la mise en visibilité d'entités muettes, la mise en invisibilité d'entités préexistantes et la création de nouvelles associations. L'ensemble permet de faire apparaître une entité comme une menace à éviter, puis à mettre en place des alternatives acceptables (*ibid.* : 220).

26 Ces mêmes mécanismes structurent les processus de détachement à l'œuvre dans l'adoption de pratiques de collection basées sur le refus. Alors que l'acquisition était synonyme de la croissance incontestée des collections et que l'aliénation correspondait à une pratique taboue, de nouvelles associations ont modifié le discours, les pratiques et les perceptions des acteurs, transformant le rapport du musée au développement de ses collections. Emblème du travail des conservateurs et des conservatrices, l'acquisition a été graduellement remise en question. Les contraintes (financières, spatiales et humaines) sont devenues des éléments du discours associant l'acquisition à une forme de menace et ouvrant la voie à la recherche d'alternatives acceptables. Cette pression mise sur les responsables des collections, et qui leur impose un changement d'attitude, vient de l'intérieur du musée.

« Moi, je me dis que dans le contexte actuel, la réserve est pleine, on se fait regarder croche quand on acquiert des objets parce qu'il n'y a plus de place... OK. Regardons. [...] Il y a peut-être des choses qui ne sortent jamais, parce qu'elles ne sont pas documentées, parce qu'on n'a rien à dire dessus. Aujourd'hui, ces objets-là, c'est triste, mais qu'est-ce qu'on peut faire ? » (conservatrice, Musée de la civilisation, 19 mars 2018).

27 Ce sont des positions institutionnelles qui viennent modifier les pratiques effectives. Le discours du musée associe resserrement et aliénation à une forme de collectionnement responsable. Il est accompagné par des pratiques de refus imposées par les directions et des documents officiels appelant, par exemple, à la « rationalisation de la gestion des collections » (Musée de la civilisation, 2017b : 25) ou à la « saine gestion de [leur] croissance » (Boudreault & Bergeron, 2017 : 14-15). Les conservateurs et les conservatrices intègrent alors les positions officielles de leurs institutions respectives et adoptent à leur tour un discours présentant les refus comme des gestes rationnels, justifiés et inévitables.

« Il y a un côté pragmatique qui est qu'on n'a plus de place. Qu'il faut qu'on aliène et qu'il faut qu'on... comment je pourrais dire ça... qu'on rationalise tout ça. On n'a pas le choix. Et l'effort est demandé de la part de tous les conservateurs. [...] Je suis d'accord de rationaliser tout ça. Et j'y pense beaucoup plus qu'avant dans mes choix. Ça change tout en disant qu'il n'y a plus d'espace. Mon analyse des dossiers d'acquisition qui entrent est beaucoup plus sévère maintenant » (conservatrice, Musée de la civilisation, 7 février 2018).

28 Si l'ouverture aux pratiques de refus peut donner une image d'un musée de société désintéressé de son rôle de conservation, l'étude de ses pratiques de collectionnement expose plutôt l'importance accordée à la collection. Lorsqu'un musée s'engage dans un processus de resserrement justifié par un discours qui valorise le moins et le mieux, comme lorsqu'il s'ouvre à l'aliénation en rompant des liens que l'on croyait incassables, il réaffirme avec vigueur son engagement envers la poursuite de sa collection. Dans leur étude, Goulet et Vinck (2012) concluent que les processus de détachement ne peuvent être compris qu'en tenant aussi compte des procédés d'attachement. Complémentaires, les deux sont essentiels aux innovations par retrait. En effet, les deux renvoient à la notion de lien. Comme le souligne Thierry Bonnot (2014 : 188), « [l]es idées de liaisons,



de combinaisons, d'attraction ou de répulsion renvoient toutes à différentes qualités d'attachement ». Elles peuvent être éphémères ou durables, robustes ou fragiles, sensibles ou intellectualisées (*ibid.* : 192-193). Le refus, en tant que modalité effective du développement actuel des collections, démontre que ces liens d'attachement peuvent aussi être refusés ou rompus. À la fois assumées et inconfortables, les pratiques de retrait détachent le développement des collections de l'unique acquisition tout en réaffirmant son importance. Contraintes, dépendantes, exigeantes, réinterprétées, diminuées, voire diluées dans l'ensemble des pratiques de collectionnement mises en place, elles demeurent considérées comme un geste inaliénable de la pratique des musées de société.

Bibliographie

Battesti (Jean) (dir.). 2012. *Que reste-t-il du présent ? Collectionner le contemporain dans les musées de société*. Bayonne : Musée basque et de l'histoire de Bayonne.

Bergeron (Yves). 2019. *Musées et patrimoines au Québec. Genèse et fondements de la muséologie nord-américaine*. Paris : Hermann.

Binette (René) & Romano (Maria Luisa). 2015. « La collection écomuséale, de la pratique au concept », p. 161-175 in *Musées et muséologies : Au-delà des frontières. Les muséologies nouvelles en question* / sous la direction de Yves Bergeron, Daniel Arsenault et Laurence Provencher-St-Pierre. Laval : Presses de l'Université de Laval.

Bonnot (Thierry). 2014. *L'Attachement aux choses*. Paris : CNRS Éditions.

Boudreault (Nathalie) & Bergeron (Johanne). 2017. *Plan de développement des collections du Musée québécois de culture populaire*. Québec : Musée québécois de culture populaire.

Byrne (Sarah), Clarke (Anne), Harrison (Rodney) & Torrence (Robin) (dir.). 2011. *Unpacking the Collection Networks of Material and Social Agency in the Museum*. New York : Springer.

Chevallier (Denis) (dir.) & Fanlo (Aude) (collab.). 2013. *Métamorphoses des musées de société*. Paris : La Documentation française (Musées-Mondes).

Corbo (Claude), Lacroix (Laurier) & Lavigne (Marie). 2013. *Rapport du groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois : entre mémoire et devenir*. Québec : Gouvernement du Québec.

Coville (Marion), Couillard (Noémie) & Schlageter (Karin) (dir.). 2016. *Poli. Politique de l'image*, 12, « Les coulisses du musée ».

Debary (Octave) & Roustan (Mélanie). 2012. *Voyage au Musée du quai Branly : Anthropologie de la visite du Plateau des collections*. Paris : La Documentation française.

Delarge (Alexandre) (dir.). 2018. *Le Musée participatif. L'ambition des écomusées*. Paris : La Documentation française (Musées-Mondes).

Drouguet (Noémie). 2015. *Le Musée de société. De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*. Paris : Armand Colin (U, Sciences humaines et sociales).
DOI : 10.3917/arco.droug.2015.01

Écomusée du fier monde. 2011. *Politique de collection écomuséale*.

Gammon (Martin). 2018. *Deaccessioning and Its Discontents: A Critical History*. Cambridge : MIT Press.
DOI : 10.7551/mitpress/11615.001.0001

Gendreau (Andrée). 2000. « La réserve nationale, tombeau des rois ou centre de distribution ? », p. 17-31 in *Produire la culture, produire l'identité ?* / sous la direction d'Andrée Fortin. Québec : Presses de l'Université Laval.

Gob (André). 2009. « Le jardin des Viard ou les valeurs de la muséalisation ». *CeROArt. Conservation, exposition, restauration d'objets d'art* [en ligne], 4 : <https://journals-openedition-org.buproxy.univ-avignon.fr/ceroart/1326> [consulté le 2 février 2022].
DOI : 10.4000/ceroart.1326

Godbout (Jacques) & Caillé (André). 1995. *L'Esprit du don*. Montréal : Boréal.

Goulet (Frédéric) & Vinck (Dominique). 2012. « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement ». *Revue française de sociologie*, 53(2), p. 195-224.
DOI : 10.3917/rfs.532.0195

Jacobi (Daniel). 2021. « Introduction. Le futur antérieur des collections patrimoniales ». *Culture & Musées*, 37, p. 11-30.
DOI : 10.4000/culturemusees.6120



Janes (Robert R.). 2009. *Museums in a Troubled World: Renewal, Irrelevance or Collapse?* Londres : Routledge.

DOI : 10.4324/9780203877456

Lachance (Renaud). 2011. « Chapitre 9. Gestion des musées », p. 38-40 in *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011*. Tome II. Québec : Gouvernement du Québec.

Latour (Bruno). 2000. « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », p. 189-208 in *Ce qui nous relie / sous la direction d'André Micoud et Michel Peroni*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Macdonald (Sharon) & Morgan (Jennie). 2018. « What not to collect? Post-connoisseurial dystopia and the profusion of things », p. 29-43 in *Curatopia: Histories, Theories, Practices / sous la direction de Philipp Schorch et Conal McCarthy*. Manchester : Manchester University Press.

Mairesse (François). 2010a. « La question de l'aliénation : cinq pistes de réflexion ». *Icofom Study Series*, 39, p. 19-25.

Mairesse (François). 2010b. *Le Musée hybride*. Paris : La Documentation française.

Mairesse (François). 2019. « Le principe d'accumulation », p. 203-216 in *Musées, Mutations... / sous la direction de Joëlle Le Marec, Bernard Schiele et Jason Luckerhoff*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon (OCIM).

Merriman (Nick). 2008. « Museum collections and sustainability ». *Cultural Trends*, 17(1), p. 3-21, en ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09548960801920278> [consulté le 2 février 2022] ; DOI : <https://doi.org/10.1080/09548960801920278>.

DOI : 10.1080/09548960801920278

Miller (Steven). 2018a. *Deaccessioning Today. Theory and Practice*. Lanham (MD) : Rowman & Littlefield.

Miller (Steven). 2018b. *The Anatomy of a Museum: An Insider's Text*. Hoboken (NJ) : Wiley Blackwell.

Monjaret (Anne) & Roustan (Mélanie). 2012. *Surveillants et conservateurs dans les musées des autres : Retour sur un terrain, ethnologie d'une transformation*. Paris : ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique.

Morgan (Jennie) & Macdonald (Sharon). 2020. « De-growing museum collections for new heritage futures ». *International Journal of Heritage Studies*, 26(1), p. 56-70.

Musée de la civilisation. 2017a. *Politique de gestion des espaces de réserves*. Québec : Musée de la civilisation.

Musée de la civilisation. 2017b. *Rapport annuel 2016-2017*. Québec : Musée de la civilisation.

Poulard (Frédéric). 2007. « Diriger les musées et administrer la culture ». *Sociétés contemporaines*, 66, p. 61-78.

DOI : 10.3917/soco.066.0061

Provencher St-Pierre (Laurence). 2020. *Qualifier, requalifier et disqualifier l'objet de collection: Ethnologie du quotidien et pratiques de collectionnement dans les musées de société du Québec*. Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Roustan (Mélanie). 2016. « Des clefs des réserves aux mots-clefs des bases de données. Mutations du rapport aux objets pour les conservateurs du MAAO au Musée du quai Branly », p. 111-134 in *Le Tournant patrimonial. Mutations contemporaines des métiers du patrimoine / sous la direction de Christian Hottin et Claudie Voisenat*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Cahiers d'ethnologie de la France).

SMQ [Société des musées du Québec]. 2012. « Recommandations adoptées lors du Grand Chantier ». *Musées [SMQ]*, 30, p. 40-59.

SMQ [Société des musées du Québec]. 2014. *Pour une vision partagée du collectionnement au Québec*. Rapport d'étude. Québec : SMQ.

Svanberg (Fredrik). 2013. « The world as collected; or, museum collections as situated materialities », p. 389-415 in *The International Handbooks of Museum Studies*. Vol. 1 : *Museum Theory / sous la direction de Sharon Macdonald et Helen Rees Healy*. Chichester : Wiley Blackwell.

Varine (Hugues de). 2017. *L'Écomusée singulier et pluriel. Un témoignage sur cinquante ans de muséologie communautaire dans le monde*. Paris : L'Harmattan.

Vaughan (James M.). 2008. « Rethinking the Rembrandt rule ». *Museum*, mars-avril 2008, p. 33-35, 71.



Wood (Elizabeth), Tisdale (Rainey) & Jones (Trevor). 2017. *Active collections*. Londres : Routledge.

Notes

- 1 Le terme « collectionnement », d'usage courant au Québec, est ici préféré à celui de « collectionnisme », très peu répandu auprès des muséologues québécois.
- 2 L'exposition *Une histoire de jeux vidéo* a été présentée à Québec du 24 avril 2013 au 6 avril 2014.
- 3 Plus récemment, le Musée de la civilisation s'est également engagé, comme plusieurs autres musées à travers le monde, dans une collecte participative des objets témoins de la pandémie de Covid-19.
- 4 Les éléments désignés ont diverses formes : bâtiments, structures, lieux, personnes, organismes, expressions ou savoir-faire.
- 5 L'ensemble des propos reproduits dans cet article sont tirés des entretiens menés par l'auteure dans le cadre de sa thèse (Provencher St-Pierre, 2020).

Pour citer cet article

Référence papier

Laurence Provencher St-Pierre, « Le refus, une stratégie de développement des collections muséales », *Culture & Musées*, 39 | 2022, 191-211.

Référence électronique

Laurence Provencher St-Pierre, « Le refus, une stratégie de développement des collections muséales », *Culture & Musées* [En ligne], 39 | 2022, mis en ligne le 01 juin 2022, consulté le 13 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org.buproxy.univ-avignon.fr/culturemusees/8070> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/culturemusees.8070>

Auteur

Laurence Provencher St-Pierre

Université Laval

Laurence Provencher St-Pierre est ethnologue, postdoctorante au Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (Lamic), Université Laval, Québec. Après une maîtrise en ethnologie (Université Laval, 2012) dont le mémoire portait sur la collecte du contemporain au Musée de la civilisation de Québec, elle a complété un doctorat en muséologie, médiation et patrimoine à l'Université du Québec à Montréal (2020). Sa thèse s'intitule *Qualifier, requalifier et disqualifier l'objet de collection : Ethnologie du quotidien et pratiques de collectionnement dans les musées de société du Québec*. Ses recherches actuelles portent sur les collections d'études et le rôle du chercheur-collectionneur dans la définition, la diffusion et la transmission du patrimoine. Elle travaille principalement sur l'exemple de la collection Robert-Lionel-Séguin, une imposante collection ethnologique aujourd'hui reconnue comme patrimoine national québécois. Elle a publié en 2018 « Ethnologie en contexte muséal : étude exploratoire de la collection du monastère des Augustines », *Ethnologues*, vol. 40, n°2, p. 51-73, et en 2021 « Robert-Lionel Séguin et sa collection ethnologique : démarches, méthode et réseau », *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n°19, p. 105-122.

Courriel : [laurence.provencher-st-pierre.1\[at\]ulaval.ca](mailto:laurence.provencher-st-pierre.1[at]ulaval.ca)

Droits d'auteur

Culture & Musées

